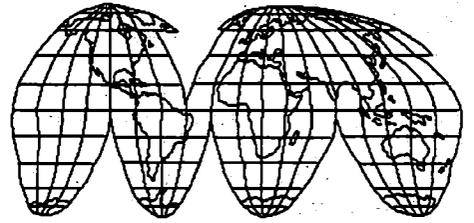


**Le commerce et
la politique étrangère
cette semaine**

**This Week
in Trade and
Foreign Policy**



du 2 au 8 juin 1994.

**Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Direction des communications sur la politique étrangère (BCF)**

(available in english)

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL
COMMUNIQUÉS :**

M. Ouellet se rend aux réunions de l'OTAN à Istanbul

Le 3 juin 1994, n° 114

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé qu'il se rendra aux réunions du Conseil de l'Atlantique Nord et du Conseil de coopération nord atlantique qui se tiendront les 9 et 10 juin à Istanbul, en Turquie. « Ces réunions vont me permettre de réaffirmer le soutien ferme du Canada envers l'ouverture de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) vis-à-vis de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est et particulièrement de l'initiative Partenariat pour la Paix. Je dirai à mes collègues que nous devons continuer à travailler en faveur de l'expansion réelle de l'OTAN dans un proche avenir », a déclaré M. Ouellet.

Délégation canadienne à la rencontre de l'OCDE à Paris

Le 3 juin 1994, n° 113

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, dirigera la délégation canadienne à la rencontre ministérielle annuelle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui aura lieu à Paris les 7 et 8 juin. Le ministre du Développement des ressources humaines, M. Lloyd Axworthy, et le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, y assisteront également. La rencontre ministérielle de l'OCDE donne l'occasion aux pays membres de se consulter sur les grandes questions relatives aux relations économiques internationales. Cette année, les principaux points à l'ordre du jour sont la croissance et l'emploi. L'OCDE doit communiquer les résultats d'une étude de deux ans sur l'emploi dans les pays industrialisés. D'autres questions seront abordées, notamment les questions commerciales multilatérales dans l'Uruguay Round et le programme des relations avec les pays non membres. Pendant qu'ils séjourneront à Paris, les ministres canadiens vont aussi entreprendre une série de rencontres bilatérales avec leurs homologues des autres pays membres de l'OCDE.

Visite au Canada du ministre des Relations extérieures de la Mongolie

Le 3 juin 1994, n° 112

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que le ministre des Relations extérieures de la Mongolie, Son Excellence M. Tserépiliin Gombosuren, effectuera une visite officielle au Canada du 6 au 9 juin. Au cours de sa visite, M. Gombosuren se rendra à Calgary, Toronto et Ottawa. Cette première visite au Canada d'un ministre des Relations extérieures de la Mongolie sera l'occasion pour le gouvernement canadien d'exprimer son appui à la Mongolie dans ses réformes économiques et politiques et de l'encourager à poursuivre ses efforts d'ouverture sur le monde extérieur.

M. MacLaren se rendra à Bruxelles, à Paris et à Helsinki

Le 2 juin 1994, n° 111

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, se rendra à Bruxelles, Paris et Helsinki, du 3 au 9 juin, dans le but de rencontrer ses homologues responsables des affaires économiques et commerciales et de renforcer les relations commerciales avec leurs pays ainsi qu'avec l'Union européenne.

DISCOURS :

Cette discussion me permet, au nom du Canada, de décrire la vision que nous nous faisons de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). [...] Comme les défis ne manquent pas, il est important que l'OCDE focalise son travail sur les grandes priorités de ses membres, en particulier, les questions de l'emploi et les échanges commerciaux. [...] C'est pourquoi le Canada encourage l'examen des demandes d'adhésion présentées par des pays qui ont fait la transition économique et politique nécessaire et qui sont à la fois désireux et capables d'assumer les obligations et les responsabilités associées à leur adhésion à l'Organisation. [...] La coopération de l'OCDE avec les économies en transition est un autre moyen dont elle dispose pour réagir à l'évolution de la situation mondiale. Les progrès réalisés par ces pays varient, et notre façon de les aborder devrait elle aussi varier. Nous devrions élaborer des approches souples et mieux adaptées à chaque situation. C'est pourquoi le Canada supporte la proposition du Japon d'élargir la liste des pays qui pourraient bénéficier du programme du Centre de Coopération pour les économies en transition.

Notes pour une allocution de l'honorable André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, à la réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE, «L'OCDE dans un monde en évolution» Paris (France), le 8 juin 1994, 94/29.

La promotion du développement durable dans la région est une question essentielle pour le gouvernement du Canada. Nous devons nous attaquer aux problèmes de la pauvreté et du sous-développement dans l'hémisphère, de manière durable et respectueuse de l'environnement. Le développement durable, le développement démocratique et le bon gouvernement, en combinaison avec l'intégration économique et le commerce, et les questions de sécurité doivent être au cœur du développement communautaire de l'hémisphère. Toutefois, si nous n'oeuvrons pas collectivement pour réduire les inégalités sociales et économiques et pour créer les avantages économiques de façon durable, tous les autres secteurs perdront toute leur importance. Il n'y aura aucun environnement sur lequel bâtir. [...] Dans ses relations avec la région [d'Amérique latine], le gouvernement du Canada a une autre priorité : encourager la démocratie et renforcer les institutions et les processus démocratiques. [...] L'impasse qui subsiste en Haïti est un rappel convaincant de l'importance de ces types d'efforts. [...] Le renforcement des instruments et institutions relatifs aux droits de la personne dans l'hémisphère est un autre élément clé pour le gouvernement du Canada.

Notes pour une allocution de l'honorable Christine Stewart, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), à la 24^e Assemblée générale de l'Organisation des États Américains, Belém (Brésil), le 7 juin 1994, 94/28